Infos CGT au CHS-CT Finances PARIS
COVID-19 séance plénière du 5 mai 2020

4e CHS-CT depuis le début du confinement.
La direction a enfin accepté la participation des suppléant.es, comme la réglementation le permet.
Ainsi un représentant CGT des personnels participait pour chacune des 4 directions.

A LA DRFIP

Masques, gants, lingettes, gels à disposition

26 550 masques chirurgicaux ont été ENFIN distribués à la DRFiP aux agent.es prenant les transports en commun, à raison de 2 masques par jour.
La CGT revendique a minima 2 masques chirurgicaux par jour pour chaque agent.
Dans un espace confiné, un masque chirurgical diminue le risque de contamination.
La DRFiP refuse la commande de 200 000 masques pourtant votée par le CHS sur ses crédits.
La DRFiP indique ne pas être autorisée à acheter de masques
La certification des masques aurait été effectuée par le service SPIB (DG).

Le gel et lingettes sont réapprovisionnés en fonction des besoins de chaque site, mais les gants sont limités aux personnes manipulant le courrier, les documents papier autres que le courrier sont manipulés par différentes personnes sans garantie de l'absence de contamination.
La CGT revendique des gants pour chaque agent qui en demande.

La dotation en masques serait dorénavant pilotée par la préfecture. Or la préfecture orienterait à l'avenir ces acquisitions vers des masques "alternatifs" avec une distribution plus restrictive.
Le service de gestion du ministère de l'intérieur devient responsable des contrôles de certification.

Aucun tri sélectif mis en place, ni pour les masques, ni pour les déchets alimentaires

Aucun tri n'est mis en place au 5 mai et aucune préconisation ne serait donnée par le ministère.
Pourtant tout le monde sait que masques, gants, lingettes possiblement infectés une fois utilisés devraient être traités de façon différenciée.
De même concernant, le déjeuner au bureau, des déchets alimentaires se retrouvent dans les corbeilles à papier. Si la direction avait aménagé des espaces de convivialité comme la CGT le souhaitait un tri pour les déchets alimentaires auraient sûrement été anticipé.
La direction n'a rien prévu, mais réfléchit à déposer ces déchets dans une poubelle centrale de chaque site. Pour les déchets possiblement infectés, il est recommandé d'utiliser un sac spécifique fermé, mais qui va le fournir ?
Pour la CGT, il est indispensable de mettre en place un tri sélectif en cette période d'épidémie.

autorisations d'absence et présence au bureau

Les collègues en autorisation spéciale pour situation fragile doivent s'adresser obligatoirement au médecin de prévention pour renouveler cette position auprès de l'administration.

Les collègues devant assurer la garde des enfants devraient pouvoir continuer à le faire dans les mêmes conditions, la décision relevant de décisions ministérielles.

La présence au bureau pourrait augmenter. Les plans de chaque service ont été envoyés à chacun des chef.fes de services qui doit faire un retour sur le nombre d'agents pouvant être "accueillis" dans son service tout en respectant la distanciation "sociale".
La CGT demande ces plans afin de donner son avis sur la distanciation physique au bureau.

Aucune signalétique mise en place à cette date, mais arrivée de plexiglass dès le 11 mai

Des plexiglass vont être installés à partir du 11 mai pour chacun des accueils, y compris dans les boxs de réception, même si actuellement les accueils physiques ne sont pas prévus à Paris.

Un marquage au sol est envisagé pour l'accueil du public rendant visible la distanciation de 1 m.

La CGT a demandé quelles signalétiques seraient mises en place dans les couloirs de circulation (sens de circulation pour ne pas se croiser dans les couloirs étroits) ou dans les ascenseurs à l'image de ce qui se fait dans certaines entreprises. Réponse de la direction : aucune à l'exception d'une indication pour limiter le nombre de personnes dans l'ascenseur; le prestataire Schindler assure de nouveau garantir les interventions.

Concernant les restaurants AGRAF, la DRFiP ne disposerait d'aucune information.
A priori, ils ne rouvriront pas tout de suite. Les agents peuvent bénéficier à compter du 17 mars de remboursement des frais de repas de 17,50€ en déposant une demande dans l'application FDD (cf note du 15 avril du bureau RH-1A)

Dispositif renouvelé de la journée banalisée

Les représentants des personnels et de la direction partageant les mêmes inquiétudes quant à l'usage des transports en commun, **le directeur renouvelle le dispositif de la journée banalisée** faisant confiance aux agent.es pour ne pas abuser de ce dispositif.
Les heures de pointe de 8h30 à 9h30 sont déconseillés aux agents.

Aucune prise en compte d'un risque climatisation ventilation à cette date

La CGT a alerté sur les résultats d'une enquête parue dans *la lettre des maladies infectieuses émergentes* mettant en cause la climatisation dans la propagation du virus jusqu'à 4 mètres.
L'inspecteur santé et sécurité a affirmé, sous réserve de confirmation, que dans nos locaux aucun système de climatisation n'était du même type que celui évoqué dans l'étude. Les systèmes de climatisation ou de ventilation renouvelleraient l'air de l'extérieur et non pas en circuit fermé.
La CGT a dit son inquiétude sur la climatisation/ ventilation, d'autant plus que l'étude recommande d'aérer les locaux et que les fenêtres de certains locaux ne peuvent pas s'ouvrir.

Poursuite du télétravail durant l'épidémie

Le télétravail se poursuivra dans cette période, et la DRFiP n'a plus d'ordinateur portable à attribuer.
La CGT a demandé la création sans délai de Registre Santé et Sécurité au Travail (cahier CHS) accessible en ligne aux télétravailleurs. La DRFiP n'a pas donné suite à notre demande !

A LA DSFP APHP

Des masques seront mis à la disposition des usagers se rendant à l'accueil de la DSFP.
L'accueil du public se fera dans un premier temps sur RDV.

La direction confirme qu'il y aura assez de gel hydro-alcoolique pour tous les collègues.

Les horaires d'ouverture de la cellule téléphonique seront les mêmes qu'avant le confinement.
Dans un premier temps, il y aura un collègue le matin et un autre l'après-midi.
Par la suite, la direction envisage de mettre 2 agents à la cellule téléphonique par demi-journée.
La direction donne son accord pour la journée banalisée.

L'utilisation des ascenseurs sera limitée à 2 personnes à la fois.
Concernant les actuels télétravailleurs, ce n'est pas sûr qu'ils puissent rester en télétravail après le 11 mai. Certains ordinateurs portables seront redéployés.
La direction envisage de diviser par 2 la présence dans les bureaux.
Il devrait y avoir une distance de 2 mètres entre chaque agent.

A LA DNVSF

Confinés, mieux protégés ; reprise d'activité sur site 1h ou 2 h par jour à partir du 18 mai

Le directeur rappelle les mesures prises depuis le début du confinement. Bureaux fermés sur les 3 sites depuis le début de la période de confinement, puis attention toute particulière portée à la situation des collègues présentant des symptômes COVID. Rappelons que la majorité des collègues sont en télétravail pour ceux disposant de VPN ou de clés cryptées pour les agents sans VPN avec accès à WEB MAIL. Les parents avec enfants scolarisés ont été placés en ASA.

Dans le cadre du PRA, le directeur annonce une reprise du travail différée au 18 mai, avec facilités horaires pour se rendre sur sites, afin de ne pas prendre les transports aux heures de pointe. Pour le directeur, seule une présence sur site d'une ou deux heures est recommandée afin d'effectuer des tâches d'envoi de courrier ou de récupérer des documents. Le télétravail doit rester la priorité durant l'état d'urgence sanitaire. De plus, seule une personne par bureau devra être présente sur site. Un planning sera effectué à cet effet. Les agents fragiles doivent être en relation avec le médecin de prévention.

La DNVSF prévoit un stock de lingettes, gel hydro alcoolique et masques. Elle attend la livraison de 300 masques dans un premier temps et prévoit à terme la commande de 6000 masques. Chaque agent devra recevoir deux masques par jour sur sites ; le port du masque le 1er jour d'arrivée au travail reste à la charge de l'agent. La direction rappellera aux agents de respecter les gestes barrière y compris dans les transports. A cet effet un pensum de bonnes pratiques sera adressé à l'ensemble des agents à la demande de la CGT.

La CGT réclame un plexiglass pour les agents d'accueil de Saussure, à défaut l'achat de visières. Nous avons fourni à la direction un modèle de visière comprenant le coût TTC et le nom du fabricant. La direction indique se rapprocher de l'entreprise.

La CGT demande des poubelles spécifiques pour les déchets toxiques. La direction a donc pris l'attache de la société ONET pour le ramassage de ces déchets, la direction a acheté des poubelles à pédale afin de stocker ces déchets. Ces poubelles seront stockées dans le sas d'entrée de l'immeuble

Saussure et dans la cour de l'immeuble Ampère. S'agissant de l'Argonne, immeuble géré par la DRFIP de Paris, la direction se rapproche du gestionnaire de site, via la DRFIP. De même que la CGT a réclamé des poubelles spécifiques pour les déchets de nourriture et a rappelé au directeur que déjeuner dans les bureaux, comme préconisé par la direction, était contraire aux règles d'hygiène recommandées par les autorités sanitaires.

S'agissant de la mission fiscale, le directeur précise que celle-ci s'intégrera de manière progressive dans le PRA*
Enfin, Le directeur indique que les rendez-vous avec les usagers devront s'effectuer par visio, dans la mesure du possible.

* PRA (Plan de reprise d'activité)

A LA DOUANE

La CGT a écrit au directeur de la Douane le 27 avril qui y a répondu le 6 mai.
La Douane détient au 3 mai de 40000 masques dont 20000 chirurgicaux et le reste FFP2 périmés.
Alors que la CGT a demandé qui vérifie la conformité des FFP2 usagés, le DI a répondu l'agent utilisateur...cela ne semble pas très responsable !
Le DI reconnaît l'inquiétude légitime quant à la climatisation sujet de réflexion du secrétariat général, en particulier pour le Vitalys, immeuble dans lequel les fenêtres ne s'ouvrent pas.

Le DI a décidé de donner aux chefs de service toute latitude pour assouplir les horaires de travail et de procéder à des rotations de personnel, de faciliter l'utilisation d'horaires décalés.

Le recours au télétravail sera toujours nécessaire et privilégié, en particulier pour les agents fragiles. Il faut éviter à tout prix les contacts nombreux dans des locaux exigus. Les agents sont encouragés à la prudence lors de leurs trajets, notamment en évitant les heures de pointe dans les transports en commun.

L'ouverture au public des locaux se fera majoritairement sur rendez-vous.
On déplore l'absence de masques FFP2, seul masque à même de protéger la personne qui le porte.
La CGT demande que la direction, oblige les visiteurs au port du masque, comme ce sera le cas au sein du réseau RATP et dans bon nombre de magasins

N'hésitez pas à solliciter les militant.es CGT toujours présent.es pour défendre tous les agent.es.
Pour La CGT Finances au CHS-CT Finances Paris chscgt75@gmail.com
Fabrice Egalis, Jamel Mazouzi, *Christophe Michon (DRFiP)*
Thierry Moreau (Douane), *Pascal Tourki(DNVSF), Laurence Normand (DSFP APHP)*